



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 73449

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les statistiques de la sécurité routière. Elle lui demande de lui communiquer, sous forme de tableaux, les éléments suivants : le nombre d'accidents sur les routes françaises pour l'année 2001, par département ; le nombre de tués dans ces accidents pour la même période par département ; ainsi que le nombre de délits de fuite constatés. Elle lui demande de lui indiquer en outre pourquoi dans les statistiques de la sécurité routière ne sont pas pris en compte les personnes qui, bien que la mort soit imputable à un accident de la route, décède au-delà de six jours.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73449

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1044